

Offre d'emploi

Contrat de recherche à temps partiel de trois mois

Le Centre de droit public de l'ULB (<http://droit-public.ulb.ac.be>) s'est vu confier la mission d'examiner, pour le compte de la Commission communautaire commune (COCOM), la faisabilité juridique de la mise en place d'une assurance autonomie (ou *zelfstandigheidsverzekering*) à Bruxelles. Il s'agit, dans le contexte du vieillissement de la population, de créer une nouvelle prestation de sécurité sociale encourageant le maintien à domicile des personnes âgées, comme l'a fait la Communauté flamande dès 1999 en instituant son « assurance soins » (*zorgverzekering*). La recherche va être réalisée au sein d'un consortium inter-universitaire bilingue hébergé par le Brussels Studies Institute, lequel a été désigné par la COCOM pour concevoir la future assurance autonomie bruxelloise.

Dans ce cadre, le Centre de droit public de l'ULB offre un contrat de recherche à temps partiel – entre un tiers et un mi-temps, en fonction du passé professionnel – de trois mois. Le chercheur ou la chercheuse sera chargé(e) de mener le volet juridique de la recherche, sous la supervision et avec l'aide du professeur Daniel Dumont et de Vanessa De Greef, l'un et l'autre membres du Centre, et en dialogue avec les autres équipes de recherche impliquées dans le consortium inter-universitaire (santé publique, sociodémographie et économie). Les questions à investiguer se situent au carrefour du droit public, constitutionnel en particulier, et du droit de la sécurité sociale. La recherche doit être réalisée pendant une durée de trois mois, située entre le 15 mars et le 30 juin.

Le chercheur ou la chercheuse disposera d'un bureau, éventuellement partagé, au sein du Centre de droit public de l'ULB. Il ou elle pourra compter sur le soutien de plusieurs de ses membres, en fonction de leur domaine d'expertise respectif.

Les candidats doivent être titulaires d'un master en droit et maîtriser au moins passivement le néerlandais. Une expérience professionnelle pertinente est un atout.

De plus amples renseignements sur le poste à pourvoir et la recherche à réaliser peuvent être obtenus auprès de M. Daniel Dumont (02/650 32 49 et daniel.dumont@ulb.ac.be), professeur de droit de la sécurité sociale à l'ULB.

Les candidatures doivent lui être envoyées par courriel avant le vendredi 26 février 2016. Elles doivent comprendre une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé.